

25.10.2022 – 00:30 Uhr

## Communiqué de presse : Malgré un léger ralentissement de l'inflation, les prix des vêtements et des chaussures s'emballent

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation septembre 2022

**Malgré un léger ralentissement de l'inflation, les prix des vêtements et des chaussures s'emballent**

Par rapport à août 2022, l'inflation telle qu'elle est ressentie en Suisse a ralenti en septembre et ce, pour le deuxième mois consécutif. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation\* corrigé des biens durables et des loyers. Les couples de moins de 65 ans sans enfants, les personnes aux revenus intermédiaires ou élevés ainsi que la Suisse italienne sont les plus touchés par le renchérissement. Les prix des chaussures et des vêtements ont nettement augmenté pour tout le monde. « Sur ce poste, les femmes en particulier sont contraintes de dépenser beaucoup plus que la moyenne, déclare Michael Kuhn, expert Argent Comparis. Dans la lutte contre l'inflation, les résultats de la Suisse demeurent bien meilleurs que dans la zone euro et aux États-Unis, par exemple, où les taux sont bien plus élevés. Toutefois, ici aussi, la hausse des coûts pèse de plus en plus sur le moral. »

Zurich, le 25 octobre 2022 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est vraiment ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte. Le taux d'inflation est calculé sans les facteurs qui l'atténuent, tels que les loyers ou les biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 3,8 % d'août à septembre 2022. En comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) reflète une hausse de 3,3 %.

**Nouvelle baisse tarifaire des biens du quotidien**

« En septembre aussi, l'inflation ressentie dépasse nettement les prévisions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) d'un renchérissement à 3 %, prévisions qui avaient pourtant été récemment revues à la hausse. La nette augmentation des primes d'assurance maladie et des coûts de chauffage préoccupe la population suisse », observe Michael Kuhn, expert Argent Comparis. Et pourtant, l'inflation est plus contenue en Suisse que dans la zone euro, où elle atteint des sommets inégalés depuis l'introduction de l'euro en 1999 : en septembre, elle atteignait 10 %.

Par rapport à août 2022, les prix du panier suisse ont même baissé, de 0,5 % précisément (IPC : -0,2 %). De juillet à août de cette année, les coûts des biens de consommation courante avaient déjà baissé de 0,7 % (IPC : +0,3 %).

**Plus forte hausse des prix d'un mois sur l'autre**

Parallèlement à la baisse moyenne des prix, certains biens ont connu une hausse significative : entre août et septembre 2022, ce sont les prix des vêtements pour femmes qui enregistrent la plus forte augmentation (+6,2 % contre +3,1 % le mois précédent). « Des prix plus élevés à l'achat, des coûts de transport en progression et des chaînes d'approvisionnement parfois perturbées en Asie sont les raisons de la hausse des prix du textile, explique M. Kuhn. Ce qui est remarquable, c'est que les prix des vêtements pour femmes et pour hommes évoluent différemment et que les femmes doivent dépenser beaucoup plus que les hommes. »

Viennent ensuite les prix des vêtements pour enfants, qui ont progressé de 5,5 % (+4,7 % le mois précédent). La troisième place est occupée par les pièces de rechange et les accessoires pour voitures de tourisme, en hausse de 3,5 % (alors qu'ils avaient baissé de 0,1 % le mois précédent). Les prix des vêtements pour hommes connaissent également une hausse sensible, chiffrée à 3,4 % (+3,4 % le mois précédent).

Les chaussures pour enfants figurent également dans le top cinq des biens qui se sont le plus renchérissés, en hausse de 3,2 % (cette hausse se chiffrait à 4,9 % le mois précédent). M. Kuhn : « Globalement, se chauffer est plus cher qu'en août. Toutefois, sur le long terme, les chaussures restent bon marché, pour les adultes comme pour les enfants. »

**Les prix de l'énergie de chauffage pour la première fois en baisse**

Enregistrant une inflexion de -2,7 % (+2,4 % le mois précédent), les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) ont baissé pour la première fois depuis l'introduction de l'indice des prix à la consommation. Depuis le même mois l'an dernier, la hausse des prix atteint toutefois 55 %, et même de 179 % depuis mai 2000. « Les prix élevés de l'énergie de chauffage, par exemple des pellets de bois, pèsent lourdement sur les portefeuilles de la population suisse », déclare M. Kuhn. En effet, avant les hausses massives des prix en 2022, les dépenses énergétiques représentaient, en moyenne et selon la source ou la base de calcul, 1,4 à 5 % des dépenses des ménages.

Les prix de l'électricité sont restés stables depuis août 2022. Depuis août 2021, ils ont augmenté de 2,4 %, et de 16 % depuis mai 2000.

## **Coût de la vie des couples de moins de 65 ans sans enfants : toujours le plus élevé l'an passé**

Les couples de moins de 65 ans sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent depuis l'an dernier s'élève à 4,1 %. Cependant, au mois de septembre, le coût de la vie a baissé de 0,6 % pour cette catégorie de la population. Parmi toutes les classes de revenus, c'est chez les couples de moins de 65 ans sans enfants de la tranche de revenus la plus faible que le renchérissement a été le plus élevé, et de loin (+4,4 %).

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les ménages monoparentaux avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 104,6 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 3,5 % sur les douze derniers mois. Par rapport au mois d'août, les coûts ont toutefois baissé de 0,3 %. « Alors que les couples sans enfants disposent en général de plus de moyens pour vivre dans des logements plus grands, faire du shopping et voyager, les familles monoparentales, souvent, n'ont pas cet argent. Elles ressentent moins le renchérissement, car elles ne peuvent de toute façon pas se permettre les biens et les services touchés par la hausse des prix », explique M. Kuhn.

Classés par revenus, les ménages intermédiaires et les ménages les plus aisés connaissent le plus important renchérissement sur les douze derniers mois (+3 %). Toutefois, le renchérissement ressenti par ces catégories est également en repli par rapport au mois d'août (-0,5 % et -0,6 % respectivement). En comparaison annuelle, le renchérissement s'est élevé à 3,7 % pour la classe de revenus la plus basse (-0,4 % par rapport au mois précédent).

Par type de ménage et par classe de revenus, le renchérissement le plus modéré a été enregistré par les ménages d'une personne de moins de 65 ans des classes de revenus bas à intermédiaires. Pour eux, les prix ont augmenté de 3,6 %. « Les ménages d'une personne sont moins touchés par l'augmentation des coûts de l'énergie en raison de la taille de leurs logements, en moyenne plus petite que celle des autres ménages. De plus, les personnes disposant de revenus faibles à moyens consomment moins de produits et de services, dont les coûts ont fortement augmenté », explique M. Kuhn.

## **Plus forte hausse depuis 2000**

Depuis mai 2000, les prix des énergies utilisées comme source de chauffage ont augmenté de 179 %. Les cigarettes ont augmenté de 96 %. Le coût des services financiers a bondi de 95 %. Les autres tabacs se sont renchérissés de 76 %. Le prix des journaux et magazines est en hausse de 75 %.

Pour ce qui concerne l'évolution depuis 2000 des produits ayant connu la plus forte inflation entre août et septembre 2022 : les prix des vêtements pour femmes ont augmenté de 5 %. Les vêtements pour enfants se sont renchérissés de 1 %. Les pièces de rechange et les accessoires pour voitures de tourisme coûtent aujourd'hui 1 % moins cher. Le coût des vêtements pour hommes est resté stable sur le long terme, et les chaussures pour enfants sont 19 % moins chères.

## **La Suisse italienne, région la plus touchée**

Une comparaison région par région montre que la Suisse italienne est celle qui continue de ressentir le plus fortement l'inflation. Le Tessin enregistre le niveau d'indice le plus élevé (105,4 points, contre 105,1 en Suisse alémanique et en Suisse romande) et ressent donc le plus l'impact du renchérissement au niveau national. Entre septembre 2021 et septembre 2022, les biens de consommation courante ont augmenté de 4,1 % au Tessin, soit davantage qu'en Suisse romande (+3,9 %) et qu'en Suisse alémanique (+3,8 %).

## **De nombreux produits sont beaucoup moins chers**

Bien que l'impression d'un renchérissement du coût de la vie prédomine aujourd'hui, les apparences sont en partie trompeuses. Le prix de certains biens d'usage quotidien a même fortement baissé entre mai 2000 et août 2022. En premier lieu celui des médicaments, qui a baissé de 43 % en moyenne.

Les prix des supports de stockage et des contenus ont chuté de 40 %, et le petit électroménager est nettement plus abordable pour les consommatrices et les consommateurs (-36 %). Les appareils électriques destinés aux soins personnels sont 29 % moins chers (jusqu'au mois précédent : -28 %). Et les prix des télécommunications ont baissé de 29 %.

En comparaison à long terme, les prix des biens de consommation courante ont suivi des trajectoires différentes : les prix du pain, de la farine et des produits céréaliers ont augmenté d'environ 6 % depuis 2000 (jusqu'au mois précédent : +5 %) ; les fruits, les légumes, les pommes de terre et les champignons d'environ 8 %. Les prix de la viande et des produits à base de viande ont augmenté de 19 %.

En revanche, les prix des produits de toilette ont baissé de 15 %. Les prestations hospitalières coûtent aujourd'hui 7 % plus cher. La facture d'électricité en Suisse est 16 % plus élevée (jusqu'au mois précédent : +15 %).

## **\* Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la

consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chânes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

**Pour plus d'informations :**

Michael Kuhn  
Expert Consumer Finance  
Téléphone : 044 360 53 91  
Courriel : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
comparis.ch

**À propos de comparis.ch**

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

**Plus de matériel à télécharger**

image: [KOF4-1-F-Comparis-Index-vs-LIK.jpeg](#)

image: [KOF4-2-F-staerkste-Zunahme.jpeg](#)

image: [KOF4-3-F-staerkste-Z~me-Mai-2000@2x.jpeg](#)

image: [KOF4-4-F-Vergleich-Haushaltstypen.jpeg](#)

image: [KOF4-5-F-Vergleich-S~achregionen@2x.jpeg](#)

image: [KOF4-6-F-staerkste-A~me-Mai-2000@2x.jpeg](#)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100897096> abgerufen werden.